

LE REVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for Rhône, Loire, Ain, Isère, Saône-et-Loire, Doubs, Jura, Côte-d'Or, Yonne, Nièvre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Charente, Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales, Corse, Algérie, Tunisie, Maroc, Indes, Chine, Japon, Indonésie, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

9, Rue des Marronniers, A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort A Paris, chez M. LAURENT, 10, place de la Bourse BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

PÊCHES DE NUIT

Paris, 7 mai

M. Piz-Monnin candidat

Le candidat s'est réuni hier pour choisir son candidat au siège de sénateur inamovible laissé vacant par le décès de M. Piz-Monnin. Les voix se sont portées sur Bardoux et de Pressensac.

Le taux de l'argent

Les bureaux ont nommé, pour l'examen d'une proposition de loi adoptée par le Sénat, une commission composée de MM. Piz-Monnin, Marcel Barthe, Em. de Lamoignon, Foucher de Careil, etc.

de l'instruction criminelle

La commission relative à la réforme de l'instruction criminelle a nommé M. de Lamoignon, en remplacement de M. Piz-Monnin, et M. Roger-Marvaux.

La liberté d'association

Le bureau a nommé membre de la commission de la liberté d'association, en remplacement de M. Bertauld, M. Chérol.

Les Enfants abandonnés

La commission relative à la protection des enfants abandonnés s'est réunie. Le rapporteur, M. Th. Roussel, a rendu compte de l'entrevue, qu'il a eue avec le ministre de l'intérieur.

Les Bureaux du Sénat

Le Sénat a procédé avant-hier à l'organisation nouvelle des bureaux. Premier bureau. — MM. Leblond et Milaud. Deuxième bureau. — MM. Robert de Massey et Cuviniot.

Les traités de commerce

La commission des traités de commerce a adopté hier, par 8 voix contre 6 et avec une abstention la résolution suivante : Le système des traités de commerce a été présenté aux Chambres et accepté par elles comme la forme du régime douanier.

LES JOURNAUX

Paris, 7 mai. Le Figaro demande qu'on restreigne le droit d'interpellation ou tout au moins qu'on en règle l'abus.

Encore le Cumul

Paris, 7 mai.

M. Freppel, député, évêque d'Angers, avait été invité à rembourser une somme de 16,000 francs indûment touchée, la loi ne lui permettant pas de cumuler son indemnité de député avec son traitement d'évêque.

LA GUERRE DANS LA GUINÉE

Des avis venus de Sierra-Leone annoncent que les français sont aux prises avec les indigènes de Mellacoune.

UNE ÉMIGRATION

On annonce d'Alger que, depuis le mois d'avril, 2,302 Espagnols ont débarqué dans le port d'Oran.

INTERPELLATION CLOVIS HUGUES

On sait que M. Clovis Hugues devait questionner M. le ministre sur le sujet de la révocation de M. Philippis, employé de la manufacture des tabacs de Marseille.

LES JUIFS EN POLOGNE

On annonce de Vienne que des bruits alarmants circulent en Pologne sur de nouveaux actes de vandalisme commis contre les juifs.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

On télégraphie de Paris au Times que les puissances, après avoir échangé leurs vues sur le sujet de la question égyptienne, sont arrivées à conclure que les événements de ce pays devaient être surveillés avec la plus grande attention.

PERCEMENT DE L'ISTHME DE CORINTHE

D'après un télégramme d'Athènes au Standard, le roi de Grèce a donné, jeudi, le premier coup de pioche aux travaux de l'isthme de Corinthe.

ÉTUDE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Des divisions d'élèves de Sainte-Barbe sont parties par les gares du Nord et de l'Est, sous la conduite de leurs professeurs.

CONGRÈS CATHOLIQUE

Il paraît qu'il y aura bientôt à Paris un congrès catholique : une note parue dans un important journal italien nous l'apprend.

L'AFFAIRE SAVARY

Le jugement du tribunal de commerce de Lyon prononçant la nullité de la Banque de Lyon et Loire et condamnant avec une grande vigueur les agissements du député Savary, est généralement approuvé par la presse.

LA GUERRE DANS LA GUINÉE

Des avis venus de Sierra-Leone annoncent que les français sont aux prises avec les indigènes de Mellacoune.

UNE ÉMIGRATION

On annonce d'Alger que, depuis le mois d'avril, 2,302 Espagnols ont débarqué dans le port d'Oran.

INTERPELLATION CLOVIS HUGUES

On sait que M. Clovis Hugues devait questionner M. le ministre sur le sujet de la révocation de M. Philippis, employé de la manufacture des tabacs de Marseille.

LES JUIFS EN POLOGNE

On annonce de Vienne que des bruits alarmants circulent en Pologne sur de nouveaux actes de vandalisme commis contre les juifs.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

On télégraphie de Paris au Times que les puissances, après avoir échangé leurs vues sur le sujet de la question égyptienne, sont arrivées à conclure que les événements de ce pays devaient être surveillés avec la plus grande attention.

PERCEMENT DE L'ISTHME DE CORINTHE

D'après un télégramme d'Athènes au Standard, le roi de Grèce a donné, jeudi, le premier coup de pioche aux travaux de l'isthme de Corinthe.

ÉTUDE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Des divisions d'élèves de Sainte-Barbe sont parties par les gares du Nord et de l'Est, sous la conduite de leurs professeurs.

CONGRÈS CATHOLIQUE

Il paraît qu'il y aura bientôt à Paris un congrès catholique : une note parue dans un important journal italien nous l'apprend.

L'AFFAIRE SAVARY

Le jugement du tribunal de commerce de Lyon prononçant la nullité de la Banque de Lyon et Loire et condamnant avec une grande vigueur les agissements du député Savary, est généralement approuvé par la presse.

LA GUERRE DANS LA GUINÉE

Des avis venus de Sierra-Leone annoncent que les français sont aux prises avec les indigènes de Mellacoune.

UNE ÉMIGRATION

On annonce d'Alger que, depuis le mois d'avril, 2,302 Espagnols ont débarqué dans le port d'Oran.

INTERPELLATION CLOVIS HUGUES

On sait que M. Clovis Hugues devait questionner M. le ministre sur le sujet de la révocation de M. Philippis, employé de la manufacture des tabacs de Marseille.

LES JUIFS EN POLOGNE

On annonce de Vienne que des bruits alarmants circulent en Pologne sur de nouveaux actes de vandalisme commis contre les juifs.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

On télégraphie de Paris au Times que les puissances, après avoir échangé leurs vues sur le sujet de la question égyptienne, sont arrivées à conclure que les événements de ce pays devaient être surveillés avec la plus grande attention.

PERCEMENT DE L'ISTHME DE CORINTHE

D'après un télégramme d'Athènes au Standard, le roi de Grèce a donné, jeudi, le premier coup de pioche aux travaux de l'isthme de Corinthe.

ÉTUDE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Des divisions d'élèves de Sainte-Barbe sont parties par les gares du Nord et de l'Est, sous la conduite de leurs professeurs.

CONGRÈS CATHOLIQUE

Il paraît qu'il y aura bientôt à Paris un congrès catholique : une note parue dans un important journal italien nous l'apprend.

L'AFFAIRE SAVARY

Le jugement du tribunal de commerce de Lyon prononçant la nullité de la Banque de Lyon et Loire et condamnant avec une grande vigueur les agissements du député Savary, est généralement approuvé par la presse.

Le départ des troupes, qui devaient rentrer en France, a été suspendu ; les compagnies ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à partir. On veut en finir. Une colonne légère et solidement organisée avec des éléments de choix, pouvant fournir de longues traites sans entraîner avec elle un long convoi embarrassant, va probablement être placée sous les ordres du colonel Negrier et va être chargée de poursuivre et de châtier une bonne fois les rebelles.

IRLANDE

Lord Cavendish

Lord Frédéric-Charles Cavendish, qui vient d'être assassiné à Dublin, est le frère de lord Hartington et le deuxième fils du duc de Devonshire. Il est né en 1836. Après avoir terminé ses études au Trinity College, à Cambridge, il a occupé le poste de secrétaire particulier de lord Granville depuis le mois de juillet 1872 jusqu'au mois d'août 1873. A cette époque, lord Cavendish fut nommé lord de la Trésorerie, et en avril 1880, secrétaire des finances à la Trésorerie. Depuis le mois de juillet 1885, lord Cavendish a siégé à la Chambre des communes comme représentant d'une partie du comté de Yorkshire.

Horribles assassinats

Dublin, 7 mai.

Justqu'à ce matin, aucune arrestation n'a eu lieu. Le bruit court que lord Spencer, en apprenant la nouvelle de l'assassinat, a déclaré qu'il avait l'intention de donner immédiatement sa démission.

ALLEMAGNE

Arrêt de mort

Tilsit, 7 mai.

Une lettre qui arrive de Saint-Petersbourg annonce que le comité terroriste socialiste des ouvriers de la Russie méridionale vient de signifier un arrêt de mort au rédacteur du Jutsch, journal anti-socialiste.

Question égyptienne

Berlin, 7 mai.

Sadullah-Pacha a suggéré au prince de Bismarck une combinaison au moyen de laquelle le sultan pourrait intervenir militairement en Egypte, à la condition que les principaux emplois ministériels (exceptés les titulaires) seraient occupés par des fonctionnaires d'origine allemande.

ALGERIE & TUNISIE

Alger, 7 mai.

L'autorité militaire semble se préparer à tenter, avant les grandes chaleurs, une action énergique et décisive contre les dissidents.

Feuilleton du REVEIL LYONNAIS

98

LES DEUX MERS

Emile AIGNOURE

TROISIÈME PARTIE

L'AGENT DE POLICE

Elle ne voyait pas que la voiture s'éloignait de Paris.

Monsieur l'inspecteur de police, dit-elle de sa voix doute et timide, connaissez-vous M. Morlot ?

L'homme se tourna brusquement de son côté. — Qu'est ce que c'est que M. Morlot ? fit-il.

— C'est un de vos collègues, monsieur, un inspecteur de police.

— Morlot ? oui, oui, je le connais très bien.

— Eh bien, monsieur, lui et sa femme sont mes meilleurs amis.

— Tant mieux, je vous en félicite, répondit l'homme.

Gabrielle regarda à travers le carreau du fiacre. Elle vit des jardins et de grands terrains incultes dans lesquels séchaient du linge étendu sur des cordes, puis, çà et là, de petites maisons basses, misérables, construites au milieu des champs.

— Non, non, monsieur, je ne suis pas un inspecteur de police, dit-elle.

— Dans un instant, répondit laconiquement l'homme.

L'homme mit pied à terre le premier, puis Solange, puis Gabrielle.

Le cocher, qui avait été payé d'avance, s'éloigna immédiatement.

Gabrielle regarda autour d'elle, ouvrant de grands yeux étonnés. Elle ne comprenait pas encore.

Elle vit un mur noir, crevassé, bombé par places, branlant prêt à tomber, et dans ce mur une porte grossièrement fabriquée avec des planches mal jointes.

A droite, à gauche et derrière elle s'étendaient la plaine coupée de murs, accidentée de motteilles de pierres ou de sable, comme on en voit au bord des carrières.

De loin en loin, une chétive habitation isolée, des arbres rabougris, des palissades, des haies, des buissons dans le fond, très-loin, un alignement de maisons à plusieurs étages.

Au milieu de la plaine, Gabrielle vit encore des femmes et des hommes courbés vers la terre, et, sur des chemins tracés à travers champs, quelques voitures de paysans.

Ce n'était pas la solitude complète ; mais cet endroit inconnu, où se trouvait Gabrielle, avait quelque chose de triste, de désolé, d'effrayant même. Elle ne put s'empêcher de frissonner et son cœur se serra.

Elle ne pouvait se rendre compte de ses impressions ; mais elle était anxieuse et elle éprouvait un malaise singulier.

L'un des hommes tira une clef de sa poche, l'introduisit dans la serrure de la porte dont nous venons de parler, et la porte s'ouvrit sur un terrain carré, clos de murs, couvert de hautes herbes, qui avait pu être autrefois un jardin.

A l'extrémité d'un sentier à peine frayé sur le sol envahi par les orties et les ronces, Gabrielle vit se dresser un petit bâtiment écrasé, sombre, aux murs lézardés, noircis par la pluie, à l'aspect sinistre, une sorte de ruine.

Cette chose, qui ressemblait à une maison, lui apparut menaçante et lui fit l'effet d'être une caverne.

Aussitôt la porte ouverte, Solange s'élança dans le terrain et elle marcha rapidement vers la maison.

Gabrielle, saisie d'un effroi subtil, se rejeta en arrière. Ses yeux hagards cherchèrent le fiacre. Elle ne le vit plus. Il avait tourné brusquement à l'angle du mur, ayant probablement découvert un chemin plus facile que celui par lequel il était venu.

La jeune femme se vit seule entre les deux hommes. Ils avaient changé d'attitude ; maintenant, ils avaient dans le regard quelque chose de farouche et de terrible.

Une pensée traversa le cerveau de Gabrielle, rapide comme l'éclair. Elle venait de comprendre, cette fois, qu'elle était tombée dans un piège.

— Où suis-je donc ici ? s'écria-t-elle éperdue.

L'un des hommes la saisit brutalement par le bras.

— Allons, venez, dit-il d'une voix rude.

— Non, non, laissez-moi ! cria-t-elle, je ne veux pas entrer là !

Elle fit un bond en arrière et voulut prendre la fuite.

Mais les deux hommes se jetèrent sur elle en même temps et la poussèrent dans l'enclos.

— Au secours ! appela-t-elle.

Elle vit aussitôt la pointe de deux couteaux menacer sa poitrine.

Elle n'eut plus la force de pousser un nouveau cri. Ce fut une sorte de râle qui sortit de sa gorge. Elle était paralysée par l'épouvante.

— Si tu jettes encore un cri, lui dit un des hommes d'une voix sourde et menaçante, je t'enfoncerai mon couteau dans la gorge.

Elle se mit à trembler de tous ses membres.

— Chauve Souris, ferme vite la porte, reprit l'homme s'adressant à l'autre bandit.

Celui-ci se hâta d'obéir.

Alors ils voulurent faire marcher Gabrielle ; mais ce fut en vain, elle ne put avancer. Ils s'aperçurent qu'elle défaillait et était prête à tomber. Rapidement, l'un d'eux lui enveloppa la tête dans sa pelérine ; l'autre, le plus robuste, la prit à bras-le-corps, l'enleva comme un paquet et l'emporta en courant vers la maison.

Pour Gabrielle, tout cela se passait comme dans un rêve, au milieu d'un lourd sommeil. Elle n'éprouvait plus aucune sensation ; elle n'entendait plus, elle n'avait plus conscience de son être. L'âme semblait s'être séparée du corps.

Combien de temps resta-t-elle ainsi dans cette espèce de léthargie ? Elle n'aurait su le dire.

Quand elle revint à elle, elle était seule dans une chambre, étendue sur le carreau. En s'aidant de ses mains, elle parvint à se soulever et à se mettre sur ses genoux. D'abord, elle regarda autour d'elle avec effarement.

— Où suis-je donc ? se demanda-t-elle, en passant ses mains sur son front et sur ses yeux.

Tout à coup elle tressaillit. La pensée lui était revenue ; elle se souvenait de sa rencontre avec Solange et de ce qui s'était passé ensuite jusqu'au moment où, après avoir été poussée violemment dans l'enclos, elle avait vu deux lames effilées sur sa poitrine.

Elle se dressa sur ses jambes en jetant un grand cri. Elle fit quelques pas et se mit à crier de toutes ses forces : Au secours ! au secours !

Sa voix resta sans écho. Autour d'elle tout garda un lugubre silence.

Elle se trouvait dans une petite pièce,

plus longue que large, un boyau, sans fenêtre, qui recevait un peu de jour d'une sorte de lucarne percée dans la toiture.

Elle sentit un frisson courir dans tous ses membres.

— Un cachot ! murmura-t-elle.

Elle vit une porte ; affolée, elle s'élança pour l'ouvrir.

Mais la porte était épaisse, bien assise sur ses gonds rouillés et d'une solidité à toute épreuve. Au bout d'un instant d'inutiles efforts, Gabrielle dut renoncer à l'espoir qu'elle avait eu un instant de pouvoir s'échapper.

Elle était épuisée, haletante ; son front ruisselait de sueur ; elle avait les ongles brisés, les mains saignantes.

— Oh ! les misérables ! s'écria-t-elle ; mais que veulent-ils donc faire de moi ?

Elle fit deux fois le tour de sa prison, frappant la muraille avec une clef, celle de son logement.

Elle fut bientôt convaincue que si la porte était solide, les murs avaient une épaisseur suffisante pour empêcher sa voix d'arriver au dehors.

Elle n'en pouvait plus douter, elle était réellement enfermée dans une espèce de prison.

La pièce était complètement nue ; pas un meuble, rien, pas même une poignée de paille sur laquelle elle aurait pu se coucher ou s'asseoir.

Il n'y avait qu'un seul objet : son panier, qui était resté à son bras, et qu'elle retrouva à l'endroit où elle avait été jetée.

Appuyée contre la muraille, la tête penchée sur sa poitrine et les yeux à demi fermés, Gabrielle se mit à réfléchir profondément.

ANGLETERRE

Concessions à la Révolution Irlandaise

Les cabinets de Berlin et de Saint-Petersbourg ont adressé à lord Granville d'amicales remontrances sur les concessions qu'il vient de faire à la révolution irlandaise...

ÉGYPTE

Recours en grâce

Le conseil des ministres a décidé à l'unanimité de solliciter le khédive pour qu'il accorde leur pardon aux officiers circassiens...

LE MONOPOLE DES TABACS

L'Etat, depuis le 1er juillet 1811, possède le privilège exclusif de l'achat, de la fabrication et de la vente des tabacs. Ce monopole expire le 1er janvier prochain...

Table with 2 columns: Amount and Year. Rows include 232.743.399 en 1873, 237.157.651 en 1874, etc.

M. le ministre des finances, en signalant cette progression constante des produits fournis par le monopole des tabacs, ajoute, et tout indique que sa prévision est parfaitement justifiée...

LA SUPPRESSION

DU MONOPOLE DES AGENTS DE CHANGE

La commission d'initiative parlementaire vient de prendre en considération la proposition de M. Méarid Dorian, député de l'Hérault, relative à la suppression du monopole des agents de change.

Cette question fait de grands progrès dans les cercles politiques, et il est certain qu'elle sera examinée dans le courant de cette session.

Presque tous les députés républicains, même les plus modérés, sont d'avis qu'il est nécessaire d'apporter certaines réformes à la loi du 28 avril 1816, aux agents de change, à leurs veuves ou à leurs héritiers...

Parmi ces réformes, nous citerons notamment : 1° La suppression de la faculté accordée par la loi du 28 avril 1816, aux agents de change, à leurs veuves ou à leurs héritiers...

LE CHIEN

Dans le discours que M. Renan a prononcé à l'Académie française, il a félicité M. Pasteur de ses études sur la rage qui atteint, a-t-il dit : l'animal dans lequel la nature nous montre le mieux son sourire bienveillant.

Il n'a jamais été parlé du chien en des termes plus humains et plus délicats. L'animal cher à M. Renan s'identifie à nous au point d'emprunter un cachet tout particulier à notre civilisation et nos moeurs. Il prend le ton de la maison qu'il habite, a dit Buffon; et toujours ému par les regards de son maître, il est aussi l'ami de ses amis. Il a pour eux des prévenances et les reconnaît à leurs vêtements, à l'odeur de leur personne.

Les anecdotes fourmillent sur le compte des chiens et font connaître leur instinct, leur docilité et leur affection. Voilà un épisode récent qui est une preuve nouvelle de l'intelligence et de la fidélité du chien.

La scène se passe sur la route de Neuilly; la nuit est noire, si noire qu'un monsieur suivant au petit trot, dans la voiture qui l'a conduit lui-même, la chaussée qui mène à Paris, n'aperçoit point à quelques pas de lui un individu courbé vers la terre.

« Au contact du cheval, dont les naseaux fient son épaulement, l'individu, brusquement détourné de son occupation se redresse.

« Le cheval se cabre. — Maladroît, lui dit le voyageur, vous pourriez vous faire écraser ! — Ma foi tant mieux ! — Pourquoi tant mieux ? — Parce que j'ai vu un bon homme perdu. — Expliquez-vous. — Je suis un pauvre diable et mon patron m'a chargé d'être responsable de Neuilly une facture de 800 francs. Je n'ai touché la somme en pièces d'or, mais les louis dans ma poche; mais voilà que je viens de m'apercevoir que la poche est percée et que les malheureux louis ont glissé un par un; vous voyez

bien que je suis perdu. On n'y voit rien, la chaussée est boueuse, il n'est pas possible de distinguer quoi que ce soit, je suis un malheureux.

— Ne vous désolez pas de la sorte, lui répondit le voyageur ému de la situation du pauvre diable. Des pièces d'or que vous aviez dans la poche ne vous en restera-t-il aucune ? — Une seule, je crois. — Donnez-la moi.

Alors, le voyageur détacha son chien Tom, attaché au dessous de la voiture, plaça la pièce d'or sous les narines, et lui dit ces simples mots : Tiens, Tom, va chercher.

L'intelligent animal fitra un instant la pièce de monnaie et se mit à courir sur la chaussée, le museau rasant la terre.

A chaque minute il revenait vers son maître avec des gambades, rapportant un louis qu'il déposait dans sa main et s'élançait à sa toison d'or.

Au bout d'une demi-heure, les 280 fr. étaient retrouvés.

Il y a peu d'années que cet événement s'est passé. Le chien en question porte un collier, et sur la plaque est gravée la date du fait étonnant qui vient d'être raconté.

GRÈVE DES CORROYEURS

des ateliers Kock et Ulmo

La grève continue; demain nous rendrons compte des décisions prises par l'assemblée générale.

La formation d'une chambre syndicale a été votée à l'unanimité. Vendredi, réunion du syndicat à 8 heures chez Teyre, rue Pierre-Corneille, 168. Le président, TABARD.

LES FACTEURS DE LYON

Une réunion des facteurs des postes de Lyon a eu lieu dimanche, rue Port-du-Temple, 20. Elle a été ouverte par le président de la commission, qui a prié l'assemblée de former son bureau.

Ont été nommés : président, M. Dubois; assesseurs, MM. Bourret et Dubois; secrétaire, M. Daydier.

Il a été arrêté que les propositions faites par l'Administration sont déplorablement en ce sens, que les effets d'habilement promis ne correspondent pas aux besoins du jour et que ceux exigés momentanément et à la charge des facteurs sont une surcharge qui pèse lourdement à leurs propres ressources.

C'est en mai, mois des fleurs, que fut créé le concours des jeux floraux à Toulouse.

Donnons un souvenir à cette vénérable et poétique institution due à noble dame Clémence Isaura.

C'est en 1324, le 3 mai, qu'eut lieu la première assemblée de poètes et de trouvères réunis à Toulouse.

Une lettre circulaire, écrite en vers et en prose, avait été expédiée dans toutes les villes de la langue d'oc, pour annoncer la solennité; elle était faite au nom de la Sobregaya companhia dels sept Trobadors de Tolosa, et de l'assemblée des capitouls.

Au jour dit, la noblesse des campagnes voisines, les magistrats et le peuple se réunirent dans le jardin des Augustines, afin d'écouter la lecture, qui devait se faire à haute voix, des chansons présentées au concours Arnauld. Vidal fut le premier vainqueur de ce tournoi poétique.

Ceux qui jugeaient les ouvrages prirent le nom de mainteneurs de la gaie science; le prix était une violette.

Dans le but de donner plus d'émulation aux poètes, on ajouta encore deux prix à celui qui furent un souci et une églantine qui est une espèce de rose; celui qui remportait les trois fleurs était reçu docteur en science gaie ou demandait le doctorat, ou était reçu et les lettres étaient expédiées en vers.

L'antique fondation subsiste; et comme on sait, chaque année il y a encore à Toulouse les concours de poésie des jeux floraux.

Et dire que le fameux Jean Hunyadi doit à sa bravoure et à ses triomphes sur les Turcs cette gloire de donner son nom à une eau !

Ce nom est, du reste, tout à fait en situation, puisqu'il a fait évacuer les Turcs.

Concours hippique

La journée d'hier, favorisée par un temps superbe, a été des plus intéressantes.

Voici les prix obtenus : Courses au trot monté. 1er prix. — Toilette, à M. Loisy. 2e prix. — Comète, à M. Marion, et monté par M. Petit. 3e prix. — Mardis Gras, à M. Lord Compagny, monté par M. Petit. 4e prix. — Sawage, à M. Bourre, monté par M. Thevin. 5e prix. — La Marjolaine, à M. Lambert, monté par M. Vital. Prix créés. — Amana, à Mme Baudot, monté par M. F. Fouy, et Galathée, à M. Guinard. A quatre heures ont commencé les courses au galop.

THEATRE BELLECOUR

En présence du grand succès de Serge Panine, les artistes du Gymnase ont reçu de Paris l'autorisation de donner encore quelques représentations.

La rentrée de Mlle Monthozon aux Folies Dramatiques, après une légère indisposition qui l'avait obligée de cesser son service pour quelques jours, a été fêtée par l'accueil chaleureux du public, qui n'a cessé d'applaudir la charmante artiste.

Le rôle de Boccace lui convient, d'ailleurs à ravir. Il faut entendre chanter la jolie chanson du Jardinier, de M. Laurent de Rillé : « Tiens ça d'papa, j'tiens ça d'maman. »

THEATRE BELLECOUR

7 h. 3/4. — Serge Panine, com. en 5 act. Alcazar (Rue de Saxe). Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirée dansante de 7 heures à minuit.

PANORAMA DE LYON

A l'entrée du Parc de la Tête-d'Or (station des tramways) : Le Siège de Lyon en 1793. (Visible toute la journée.)

NOUVEAUX THEATRES

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs que M. Tony Loup, directeur et administrateur du Réveil Lyonnais, est allé depuis une douzaine de jours et que sa maladie présente un certain caractère de gravité.

M. Antide Martin, conseiller municipal de Paris, vient de succomber à Cannes, après une longue maladie.

M. Antide Martin avait pris part à la Révolution de 1830 et à l'insurrection lyonnaise de 1834. Condamné par la Cour des pairs à la suite de cette dernière insurrection, il fut détenu à Clairvaux et amnistié lors du mariage du duc d'Orléans; il alla alors s'établir comme notaire à Saint-etienne, et devint conseiller général de la Loire.

Un coup d'Etat, il fut obligé de s'exiler. Rentré en 1850, il se porta comme candidat aux élections législatives de 1859, à Saint-Etienne mais il se retira devant M. Dorian. M. Antide Martin était entré au conseil municipal de Paris en janvier 1878.

Le commandant du 9e corps a interdit aux officiers le port du képi, dit de Saumur, c'est-à-dire, haut de forme. M. le général Schmitz donne quinze jours pour que tout le monde soit revenu à la coiffure d'ordonnance.

Dans l'intérêt de l'uniformité de la tenue, il serait à désirer qu'une entente s'établît au sujet des modifications qu'il conviendrait d'apporter au képi. Si l'ancien modèle est conservé, il faut qu'il soit porté dans tous les corps d'armée et par tout le monde.

Une circulaire ministérielle devrait fixer promptement les officiers à cet égard.

Des termes d'un arrêt de la cour de cassation (audiences : 21 et 27 avril), il résulte que les agents commissionnés par la Compagnie générale des allumettes chimiques, ont le droit de dresser procès-verbal et de saisir la marchandise de contrebande débitées dans les magasins ouverts au public, sans avoir besoin de remplir les formalités prescrites par l'article 237 de la loi du 28 avril 1816, qui exige l'autorisation d'un agent de l'administration des contributions indirectes et l'assistance d'un officier de police judiciaire.

Les savants commencent à nous faire trembler. Savez-vous ce qu'on vient de découvrir au laboratoire de chimie? Que les vaches nous donnaient elles-mêmes du lait falsifié.

Certains propriétaires de ces douces femelles leur font prendre une nourriture spéciale au lieu du bon vieux fourrage de nos pères, et les vaches ainsi nourries donnent 32 et 35 litres de lait, tandis que la meilleure vache normande, broulant sans cesse de vertes pâturages, ne peut en donner que 20 à 22.

Inutile de dire que le lait obtenu ainsi ne vaut pas l'autre.

C'est en mai, mois des fleurs, que fut créé le concours des jeux floraux à Toulouse.

Donnons un souvenir à cette vénérable et poétique institution due à noble dame Clémence Isaura.

C'est en 1324, le 3 mai, qu'eut lieu la première assemblée de poètes et de trouvères réunis à Toulouse.

Une lettre circulaire, écrite en vers et en prose, avait été expédiée dans toutes les villes de la langue d'oc, pour annoncer la solennité; elle était faite au nom de la Sobregaya companhia dels sept Trobadors de Tolosa, et de l'assemblée des capitouls.

Au jour dit, la noblesse des campagnes voisines, les magistrats et le peuple se réunirent dans le jardin des Augustines, afin d'écouter la lecture, qui devait se faire à haute voix, des chansons présentées au concours Arnauld. Vidal fut le premier vainqueur de ce tournoi poétique.

Ceux qui jugeaient les ouvrages prirent le nom de mainteneurs de la gaie science; le prix était une violette.

Dans le but de donner plus d'émulation aux poètes, on ajouta encore deux prix à celui qui furent un souci et une églantine qui est une espèce de rose; celui qui remportait les trois fleurs était reçu docteur en science gaie ou demandait le doctorat, ou était reçu et les lettres étaient expédiées en vers.

L'antique fondation subsiste; et comme on sait, chaque année il y a encore à Toulouse les concours de poésie des jeux floraux.

Et dire que le fameux Jean Hunyadi doit à sa bravoure et à ses triomphes sur les Turcs cette gloire de donner son nom à une eau !

Ce nom est, du reste, tout à fait en situation, puisqu'il a fait évacuer les Turcs.

Les agents de la force publique ont éroué, hier, le nommé Jean B... ouvrier tailleur, prévenu de s'être livré à des voies de fait sur la personne d'un sieur Chapuis.

Les drames de la misère. Le nommé Girardin Pierre, manoeuvre maçon, est tombé, hier, de faiblesse sur la voie publique, à l'angle des rues Montgallier et Tête-d'Or.

Relégué et conduit à la pharmacie Collet, cours Vitton, 12, ce malheureux a déclaré que depuis deux jours il n'avait absorbé aucune nourriture.

Le pauvre ouvrier, après avoir été l'objet de soins empressés, a été reconduit à son domicile, rue Molé.

Son des Ecoles. Les membres du Conseil d'administration du 6e arrondissement, sont priés de se rendre à la réunion plénière, qui aura lieu aujourd'hui lundi, à huit heures précises du soir au local, rue Dubois, 18. Le Secrétaire, RATIGNER.

Les amis et connaissances de Claudius Cros sont priés de venir assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, chez M. Desbrières, sculpteur, avenue des Ponts-du-Midi, 52, près le nouveau cimetière de la Guillotière.

La commission d'initiative de la boulangerie sociale de prévoyance, rue Dumont-Durville, a l'honneur de porter à la connaissance des signataires de la pétition, demandant que la discussion à l'Assemblée générale ait lieu avant le vote (cette demande qui a été faite aussi par le comité électoral) a été repoussée par le conseil de surveillance.

En conséquence, nous vous convoquons pour le lundi, 8 mai, à 8 heures du soir, chez M. Desbrières, Grande Rue de la Croix-Rouge, 2, au 4e, entrée par l'allée. Pour nous concerter sur les mesures à prendre, Manin, Prykebus, Cozlin, Fayolle, Marchal, Borget et B... Les sociétaires sont priés de se munir de leurs livrets ou carnet de compte qui leur servira de carte d'entrée.

Société philanthropique Dauphinoise. MM. les Dauphinois habitant Lyon ou l'agglomération qui désirent faire des renseignements ou bien faire partie de ladite Société, le bureau se tient à leur disposition

5e prix. — MM. le vicomte de Casters, sous-lieutenant au 8e régiment de hussards, et Habert, sous-lieutenant au 8e hussards, montent l'Arodie et l'Océanie.

Flots. — MM. le comte Costa de Beauregard et Delmas, sous-lieutenants au 4e régiment de cuirassiers, montent la Patraque et l'Envergnure.

D'une étude de statistique faite récemment par M. Cualo, il résulte qu'en France il y a, en moyenne, un voyageur tué pour 1 milliard 600,000,000 de kilomètres parcourus.

Pour traduire ce résultat d'une manière plus tangible, on peut dire que, pour rencontrer une mort certaine, un voyageur devrait avoir parcouru une distance équivalente à quarante mille fois le tour de la terre.

Cette excursion, effectuée en express, marchant jour et nuit à raison de 60 kilomètres à l'heure, sans une minute d'arrêt, durerait trois mille quarante-quatre ans.

Aux termes de cette promenade (tous jours de par les lois de la moyenne), le voyageur serait à peu près sûr d'être tué, s'il n'était auparavant mort de vieillesse!

La conclusion sérieuse qu'on peut tirer de cette statistique est que le voyageur qui s'engage en montant en chemin de fer n'a pas le sens vrai du danger qu'il y a; ce danger est positivement infini.

Hier a eu lieu la mairie du 5e arrondissement le mariage purement civil de notre excellent ami, le citoyen Thevenet, ancien délégué au congrès ouvrier de Paris.

Nous adressons aux nouveaux époux l'expression de notre vive sympathie.

Sur la plainte de M. Bony, débitant, rue des Farges, 1, les gardiens de la paix ont procédé à l'arrestation de Paul G..., marchand de chiffons, inculpé d'avoir volé au préjudice du requérant à l'aide d'escalade et d'effraction, une somme assez ronde.

Il a été éroué à la disposition de M. le procureur de la République.

Hier, dans la journée, une barque légère glissait silencieuse sur les flots bleus de la Saône, lorsque, arrivée à 50 mètres environ du pont de la gare, le frère esquif chavira par suite d'un coup d'aviron donné à faux et le peu habile tonnelier, M. P..., jeune homme de 21 ans, fut précipité dans les flots.

M. Eugène Déchenaux, âgé de dix-sept ans, témoin de ce tragique accident, détacha aussitôt une barque du rivage et se porta au secours de l'infortuné naufragé qu'il parvint, non sans efforts, à retirer sain et sauf.

Les témoins de cet acte de sauvetage ont adressés leurs félicitations au jeune homme qui en a été le héros. Nous y joignons les nôtres.

Une femme..., âgée de quarante quatre ans, demeurant rue de Constantine, 41, a été prise hier soir d'un accès d'héliation mentale qui a mis en émoi tous les voisins.

Cette malheureuse voulait se jeter par une fenêtre du quatrième étage, et ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à l'en empêcher.

Des mesures ont été prises pour qu'elle ne puisse renouveler sa funeste tentative.

Une jeune fille s'est suicidée la nuit dernière à Couzon (Rhône).

Cette malheureuse pour accomplir son funeste projet, s'est précipitée sur la voie au moment du passage d'un train. La mort a été instantanée.

Il faut attribuer ce suicide à des chagrins d'amour.

Les agents de la force publique ont éroué, hier, le nommé Jean B... ouvrier tailleur, prévenu de s'être livré à des voies de fait sur la personne d'un sieur Chapuis.

Les drames de la misère. Le nommé Girardin Pierre, manoeuvre maçon, est tombé, hier, de faiblesse sur la voie publique, à l'angle des rues Montgallier et Tête-d'Or.

Relégué et conduit à la pharmacie Collet, cours Vitton, 12, ce malheureux a déclaré que depuis deux jours il n'avait absorbé aucune nourriture.

Le pauvre ouvrier, après avoir été l'objet de soins empressés, a été reconduit à son domicile, rue Molé.

Son des Ecoles. Les membres du Conseil d'administration du 6e arrondissement, sont priés de se rendre à la réunion plénière, qui aura lieu aujourd'hui lundi, à huit heures précises du soir au local, rue Dubois, 18. Le Secrétaire, RATIGNER.

Les amis et connaissances de Claudius Cros sont priés de venir assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, chez M. Desbrières, sculpteur, avenue des Ponts-du-Midi, 52, près le nouveau cimetière de la Guillotière.

La commission d'initiative de la boulangerie sociale de prévoyance, rue Dumont-Durville, a l'honneur de porter à la connaissance des signataires de la pétition, demandant que la discussion à l'Assemblée générale ait lieu avant le vote (cette demande qui a été faite aussi par le comité électoral) a été repoussée par le conseil de surveillance.

En conséquence, nous vous convoquons pour le lundi, 8 mai, à 8 heures du soir, chez M. Desbrières, Grande Rue de la Croix-Rouge, 2, au 4e, entrée par l'allée. Pour nous concerter sur les mesures à prendre, Manin, Prykebus, Cozlin, Fayolle, Marchal, Borget et B... Les sociétaires sont priés de se munir de leurs livrets ou carnet de compte qui leur servira de carte d'entrée.

Société philanthropique Dauphinoise. MM. les Dauphinois habitant Lyon ou l'agglomération qui désirent faire des renseignements ou bien faire partie de ladite Société, le bureau se tient à leur disposition

tous les dimanches de 9 à 11 heures du matin au siège social rue Grôlée, 63, au 3e.

Nota. — MM. les sociétaires sont instamment priés de verser leur cotisation mensuelle au siège ou chez leur collecteur respectif.

Le secrétaire, L. ASTIER. Cercle de la Solidarité 3 et 5, rue des Capucins

Lundi 8 mai, à 8 heures et demie du soir, causerie sur les résultats obtenus dans l'atelier d'expérimentation, et discussion relative à la transformation de l'outillage des tisseurs.

Nous espérons que cette question qui intéresse la plupart des habitants de notre cité, engagera nos sociétaires et leurs amis à apporter le concours de leur expérience. Pour l'administration, Le Président, CARLOD.

M. Styntzy, médecin, informe sa nombreuse clientèle qu'il vient de transférer son cabinet, 3, rue Dubois. Consultations de 2 à 4 heures.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

NOMINATION DU MAIRE ET DES ADJOINTS St-Etienne. — Le conseil municipal s'est réuni aujourd'hui, à 2 heures, ainsi que nous l'avons annoncé pour procéder à l'élection de la municipalité.

M. Duchamp a été réélu maire, au 1er tour, par 31 voix. Les six adjoints, à l'exception de M. Marx qui a déclaré la candidature aux fonctions de 3e adjoint, ont été également réélus.

Voici comment se sont répartis les votes : 1er adjoint, M. J.-B. Vial, élu par 19 voix; 2e adjoint, M. Dard-Janin, élu par 18 voix; 3e adjoint, M. Peyron, élu par 19 voix; 4e adjoint, M. Blacet, élu par 19 voix; 5e adjoints, M. Roux, élu par 24 voix; 6e adjoint, M. Valentin, élu par 21 voix. Ce dernier ne faisait pas partie de l'ancienne municipalité, il remplace donc de fait M. Marx.

VICTIME DE SON BON COEUR

Le nommé Antoine Benoit, âgé de trente ans, ayant reçu, hier soir, à l'hôtel-de-Ville sa paie d'employé à la voirie, et la malheureuse idée de faire quelques stations dans des débits de vins et ne songea à rentrer qu'entre neuf et dix heures.

Jusqu'à là, rien que de très ordinaire, mais c'est à partir de ce moment que l'affaire se corse. Voici les faits :

Comme Benoit se dirigeait vers son logis, il rencontra, derrière le théâtre, les nommés Antoine Chalaye, vingt ans; Barthélemy Vernet, même âge, et Tonin Rouchon, vingt-deux ans, qui lui demandèrent s'il ne passait pas boulevard. Sur sa réponse affirmative, ils rentrèrent tous quatre dans le débit de la femme Chalaye, rue des Francs-Maçons, 28, où ils burent trois bouteilles, après quoi les trois individus décidèrent qu'ils accompagneraient Benoit jusqu'à sa porte.

Or, comme ils se trouvaient rue St-Roch, en face du numéro 20, ce dernier fut jeté à terre par ses convives de tout à l'heure et dépouillé de son porte-monnaie qui contenait encore une somme de 81 francs.

Esperons que la police, qui les recherche, ne tardera pas à mettre la main sur ces trois individus.

ATTAQUE NOCTURNE

Deux heures plus tard, c'est à dire vers une heure du matin, le nommé Pierre Deyss, âgé de 29 ans, coiffeur, rue de la Loire, 10, passait sur le cours Saint-André, lorsqu'il fut assailli par deux individus auxquels il tenta d'échapper. Dans la lutte qu'il soutint contre eux, cet homme eut l'index de la main gauche grièvement morlu et l'ongle de ce doigt presque arraché.

A ses cris, deux agents accoururent et mirent en état d'arrestation les auteurs de cette attaque; ce sont les nommés Joannès Besset, âgé de 18 ans, et Jean-Baptiste Chambon, âgé de 33 ans, tous deux domiciliés à Saint-Etienne.

TRAMWAYS A VAPEUR

Le Petit Stéphanois triomphe, car il a trouvé une chose étonnante : un argument irrésistible, décisif en faveur de sa cause qui est bien plutôt celle des tramways.

Cet argument est si concluant que nous ne voulons pas en priver nos lecteurs. Donc, écoutez ce que dit notre confrère :

« Plus moquer de le nier : ce pauvre service de tramways est si défectueux, il a besoin de tant d'amélioration qu'on le déserte. Il n'a conduit ce mois-ci qu'une moyenne de quinze mille voyageurs par jour... »

Ainsi, nous qui n'avons jamais contesté le succès des tramways, qui l'avons même constaté souvent en tant qu'importance du trafic, nous, enfin, qui n'avons reconnu et signalé des déficiences à ce service qu'au point de vue absolument exclusif de la sécurité publique, voici qu'on nous oppose, en termes spirituellement (?) ironiques, la statistique des voyageurs transportés, alors qu'il s'agit de celle des accidents et voitures renversées.

O logique, voilà bien de tes coups ! Nous suivrons donc notre confrère dans sa retraite, car nous avouons humblement ne pas être de force à lutter contre un logicien de sa valeur.

Rive-de-Gier. — Hier, à 40 heures du matin, le conseil municipal s'est réuni extraordinairement au lieu ordinaire de ses séances, pour procéder :

1° A l'installation de douze conseillers réélus aux élections complémentaires du 23 avril dernier;

2° A la nomination du maire et de deux adjoints. Les 12 conseillers réélus ont refusé de s'associer à la nomination du maire et des deux adjoints, en invoquant les considérations suivantes :

« Qu'en suite de la démission des douze conseillers municipaux soussignés, le conseil municipal de Rive-de-Gier, s'est trouvé réduit à moins des 3/4 de ses membres.

« Que la loi du 28 mars 1882 ayant modifié les pouvoirs des conseils municipaux en ce qui concernait l'élection des maires dans les chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département a prescrit des élections complémentaires dans toutes les communes qui avaient à élire leur maire en vertu de la loi précitée.

« Que le 23 avril dernier les électeurs de Rive-de-Gier, procédant par scrutin de liste et sans sectionnement ont réélus les conseillers démissionnaires à une immense majorité.

« Que le programme sur lequel ont voté les électeurs attaqué à la fois l'ancienne municipalité et les membres du conseil qui ne s'étaient pas soumis à une réélection.

« Que le corps électoral tout entier a protesté contre leur présence au conseil en réclamant hautement sa dissolution et des élections générales.

« Que malgré cette manifestation du frage universel, M. le préfet de la Loire a convoqué le conseil municipal frappé dans son autorité morale pour faire procéder par la sélection des maires et adjoints d'arrondissement de Rive-de-Gier.

« Attendu que trois jours avant les élections complémentaires et avant la confection, un des conseillers municipaux mais était complet.

« Qu'il était d'autant plus nécessaire pourvoir à l'emploi du conseil paré, qu'il n'existait pas à proprement parler, de majorité dans le conseil et le suffrage universel s'est érigé en prononcé contre les actes et les tendances de l'administration et des membres qui tentent avec elle.

« Attendu que sous l'empire de la loi de 1871, le Conseil d'Etat a décidé qu'après les élections complémentaires, le conseil municipal a le droit de procéder à la nomination du maire et de deux adjoints, et que le résultat d'une démission n'est pas un conseiller municipal mais du décès d'un conseiller municipal qu'il s'agit de pourvoir à l'élection des élections complémentaires.

« Que dans une semblable hypothèse, le conseil municipal a le droit de procéder à la nomination du maire et de deux adjoints, et que l'ancien conseil municipal a le droit de procéder à la nomination du maire et de deux adjoints.

déral du département de Saône-et-Loire, qui se tiendra à Chalon le 8 mai courant. Ne pouvant envoyer personne, vu que la Société n'est pas formée, il est passé à l'ordre du jour.

La séance est ensuite levée. Une quête faite à la sortie a produit 12 fr. 20 centimes.

ARRÊSTATION
Hier, sur un mandat d'amener, la police de notre ville a mis en état d'arrestation, le nommé Guillet, ouvrier zingueur, pour dénommé Guillet, et provoqués dans un état de rébellion de la place de la Caille chez M. blissement, aubergiste.

M. Marchal, surnuméraire des contributions directes est nommé contrôleur à Montpeut.

ARDÈCHE
Sénat. — Dans la nouvelle organisation des bureaux du Sénat du 2 mai, M. Tailhand fait partie du 4^e bureau, M. Rampon du 5^e.
Chambre. — Dans la nouvelle organisation des bureaux de la Chambre, font partie: MM. Boissy d'Anglas, du 2^e; Chalamet, du 3^e; Saint-Prix, du 4^e; Pradal, du 5^e; Vaschalde, du 6^e; Vielvaure, du 8^e.

NOMINATIONS
M. Marchal, surnuméraire des contributions directes est nommé contrôleur à Montpeut.

Tribune publique
Le Réveil lyonnais étant absolument indépendant, notre tribune publique est ouverte à tous les documents républicains. Mais, il va sans dire, que cela n'engage en rien la ligne politique du journal.

Aux Cercles, Séries, Sociétés, etc.
Du Tissage Lyonnais
Citoyens et chers collègues,

Dans la réunion des tisseurs tenue le 28 avril dernier, à la Croix-Rouge, une Commission d'initiative a été nommée pour prendre les mesures nécessaires en vue des prochaines élections à la prud'homme.

Elle a été chargée de faire le plus directement possible un appel pressant à toute la corporation pour que des délégués soient nommés de toutes les organisations du tissage, cercles, séries, sociétés, etc., afin de compléter cette commission, de manière que tous les tisseurs de l'agglomération sans distinction de catégories, tous étant également intéressés, prennent part au travail élaboratoire des candidatures.

En conséquence, nous vous prions de désigner au plus vite des délégués qui devront s'aboucher avec nous et que nous invitons à une réunion de Commission qui aura lieu le mercredi 10 mai, à huit heures du soir, dans la salle de M. Chanal, rue Terraille, 6, afin de prendre les mesures pour provoquer une réunion publique.

Citoyens et chers collègues, hâtons-nous; chaque heure qui s'écoule en inaction peut avoir pour conséquence la compromission des intérêts à la cause du travail. Nous pouvons être surpris alors que nous ne serions pas prêts, et il s'en suivrait que les intérêts de cette cause seraient livrés à la merci d'hommes qui, de tout temps, les ont combattus.

Comptant, chers citoyens, que vous répondrez à notre appel en nous envoyant des délégués, nous vous jurons le plus sincère dévouement.

Pour la commission d'initiative:
Le Secrétaire, TESTA.

Cercle d'études sociales
Place de la Croix-Rouge, 3
Voici le compte rendu de la séance du 6 mai:

L'ordre du jour était: Capital et Travail.
Après cette longue discussion, la délibération suivante est adoptée:

Le capital résulte du travail; mais créé par le travail, il lui devient indispensable pour produire mieux et davantage.

Ce qui doit attirer l'attention des républicains, c'est l'étude des moyens propres à faire concourir le travail et le capital, non au profit de quelques privilégiés, mais en

— Lucile est en retard et voilà tout. Elle va rentrer dans cinq minutes. Les cinq minutes passeront, puis cinq autres, puis un quart d'heure.

La septuagénaire, prise alors d'une angoisse indicible, regarda sa chambre et se vêtit à la hâte, se dirigea vers la porte donnant sur l'escalier, ouvrit cette porte et cria:

— Madame Verdier!... madame Verdier!

— Voilà! voilà! répondit l'ex-belle herbériste en s'empressant d'ouvrir. Qu'y a-t-il pour votre service, ma chère dame? ajouta-t-elle.

L'aveugle la fit entrer dans le logement, referma la porte et demanda:

— Il est bien dix heures, n'est-ce pas?

— Il en est même dix et demie... Pourquoi cette question? Qu'est-ce qui se passe? Je vous trouve la figure toute encharibotée.

— Avez-vous vu Lucile aujourd'hui, reprit l'aveugle.

— Pas du tout. Est-ce qu'elle n'est pas là?

— Non, elle n'est pas là. Etes-vous certaine de ne point l'avoir entendue sortir ce matin...

— Oh! pour en être certaine, oui! mais ça ne prouve rien, j'aurais pu ne pas l'entendre. Est-ce que n'importe quoi vous inquiète. Est-ce que vous croyez à un accident...

— Je ne sais ce que je dois croire... il se passe quelque chose d'extraordinaire... j'ai peur.

— Il faut vous calmer, ma chère dame... La concierge pourra peut-être nous donner des renseignements. Voulez-vous que je descende chez elle et que je la questionne...

— Oui, oui, je vous en prie.

— J'y cours...

Et maman Verdier, excellente personne au fond, et très émue, car elle

core, à celui du plus grand nombre, c'est-à-dire, à la classe productrice tout entière, aux prolétaires.

Jusqu'à notre époque, les capitalistes ont vu leur capital, leur richesse s'accroître dans des proportions extraordinaires, tandis que les prolétaires sont restés dans les mêmes misères matérielles et intellectuelles que leurs ancêtres.

Il faut que nos députés mettent enfin un terme à cette grande injustice; il faut que les privilèges du capitalisme disparaissent et que les bénéfices du travail soient répartis avec équité entre producteurs et capitalistes.

Pour arriver à ces fins, nos députés doivent sans retard abroger toutes les lois restrictives de la liberté d'association; abroger sans retard toutes les lois contraires à la libre gestion des affaires communales par la commune et ses chambres syndicales, réformes pouvant seules favoriser la réconciliation entre patrons et ouvriers.

Dans l'insuffisance ou le retard des législateurs de rien faire pour constituer ce nouvel ordre de choses, qu'ils cèdent leur place à une nouvelle assemblée qui saura mener à bien les revendications des travailleurs et nous éviter ainsi une grande et prochaine révolution.

Le secrétaire, CHEVALIER

Nous recevons la lettre suivante: Lyon le 7 mai 1882.

Monsieur le Rédacteur, Comme complément de renseignement, je vous prie de vouloir bien publier la lettre suivante, concernant le sauvetage du jeune Abry.

A Monsieur Imbert Inspecteur de la navigation du Rhône

Monsieur, Le vendredi cinq mai, à sept heures du soir, le jeune Abry François-Louis-Alexandre, âgé de huit ans, demeurant chez sa mère, madame Vve Abry, rue de Crillon, 57, est tombé accidentellement dans le Rhône.

Entrainé par le courant, très rapide par les grosses eaux, il allait périr, si Messieurs Barrat Pierre et Paul Antoine, tous deux employés chez Monsieur Favre, commandant de la compagnie des sauveteurs, et jeunes sauveteurs eux-mêmes de la dite compagnie, ne se fussent immédiatement jetés à l'eau pour le porter à terre.

Toutefois Abry allait par échapper, car le sieur Barrat, saisi par un tourbillon, avait lui-même à se défendre contre le danger qui le menaçait et Paul n'était plus à portée de saisir l'enfant.

Ce fut alors que M. Maillet arriva sans pouvoir y réussir, à accrocher le noyé à l'aide d'une harpe.

Son bon mouvement, M. Maillet est, du reste, coutumier, eut un heureux résultat, car il permit à Paul de se rapprocher assez pour s'emparer de sa perche et harponner solidement l'enfant au moment où il allait s'enfoncer sous le bateau à l'aide de M. Maillet.

Au même instant, madame Guillot née Favre accourait avec la boîte de secours qu'elle avait préparée et prodiguait avec intelligence tous les soins nécessaires pour rappeler à la vie le jeune Abry qui put, grâce à elle être rendu à sa mère.

Tous ces détails sont de la plus rigoureuse exactitude, ce qui m'autorise, monsieur l'inspecteur, à les livrer sans hésiter à votre saine appréciation.

Veillez, etc.

BONJOUR.
Secrétaire général de la Compagnie maritime mobile des Sauveteurs du Rhône.

Monsieur le Rédacteur, Je vous prie de vouloir bien insérer les quelques lignes suivantes:

C'est une fièvre qui plane dans l'air et qui tombe sur la tête des citoyens que cette manie d'élever des monuments funéraires à la mémoire de tel ou tel (par souscriptions). Après les instituteurs, les militants politiques, voilà venu le tour des femmes des présidents titulaires de sociétés de secours mutuels. Si cet état de choses continue tous les titulaires auront leur monument.

Où allons-nous avec ces procédés. Mais où s'arrêteront-ils donc!!!

SOUSCRIPTIONS
Denier des Ecoles

Collecte faite à l'enterrement civil du citoyen Barru, dit Joseph la Tulipe, versé par le citoyen Girard, 2 fr. 50 c.

Sou des Ecoles
Collecte faite au mariage civil du citoyen A. Thévenet, versé par le citoyen Margue jeune, 5 fr.

VARIÉTÉS

LES RÊVES

M. le docteur Gaëtan Delaunay, auquel on doit déjà de très curieuses et savantes observations physiologiques, vient de faire une intéressante communication, au sujet des rêves, que nous reproduisons d'après la Gazette des Hôpitaux:

On sait qu'il existe une relation entre les températures cérébrale et crânienne qui s'élèvent et s'abaissent en même temps.

Or, l'existence de cette relation est incontestable et explique la concordance des résultats obtenus par tous les physiologistes qui se sont occupés de thermométrie cérébrale.

Le fonctionnement cérébral qui, d'après Schiff, élève la température cérébrale, d'après Lombard, élève la température crânienne.

Partant de ce principe que le fonctionnement du cerveau provoque une élévation de la température crânienne, M. Delaunay a pensé que réciproquement une élévation de la température crânienne devait provoquer le fonctionnement du cerveau.

On ne pouvait vérifier cette hypothèse sur des animaux, ni sur des hommes pendant l'état de veille, à cause de l'intervention de la volonté.

M. Delaunay l'a vérifiée sur lui-même pendant son sommeil.

D'après ses observations, quand on ne rêve pas d'habitude, il suffit de se couvrir la tête pour avoir des rêves. On sait que les rêves sont habituellement illogiques et absurdes.

Eh bien, en se couvrant le front d'une plaque d'ouate qui diminue la déperdition de calorifique, on rend à volonté ses rêves intelligents.

Dans ce cas, les rêves portent sur les sujets dont on s'occupe habituellement et mettent en œuvre les facultés intellectuelles les plus élevées qui siègent vraisemblablement dans la région frontale du cerveau.

Le deuxième procédé exposé par M. Delaunay est basé sur le décubitus. On sait que chez un individu couché, le sang arrive plus facilement au cerveau.

Aussi les philosophes anciens travaillaient couchés. Il en est de même de certains penseurs modernes. Pendant le sommeil, le fait de se coucher la tête basse provoque les rêves.

Le résultat d'une enquête à laquelle s'est livré M. Delaunay que les rêves que l'on fait quand on est couché sur le dos sont sensoriels, colorés, mouvements, lubriques. Or, nous savons que la sensibilité, la motilité, la reproduction siègent principalement à la partie postérieure du cerveau. Ainsi cette position, en favorisant l'afflux du sang dans la partie décubite, favorise la nutrition et le fonctionnement de cette partie.

Les rêves que l'on fait, couché sur le côté droit, sur le cerveau droit, diffèrent de ceux que l'on fait sur le cerveau gauche. Les premiers répondent à la description générale que l'on a donnée du rêve, ce qui se comprend puisqu'on se couche sur le côté droit. Ils sont illogiques, absurdes, sensoriels, enfantins, mobiles, changeants, pleins de vivacité et d'exagération. « Songe est mensonge » ils portent sur de vieux souvenirs et sont souvent accompagnés de cauchemars.

Les vers que l'on fait, couché sur le côté droit, sur le cerveau droit, sont corrects sur leurs pieds, ce qui prouve que le sentiment du rythme est conservé.

Des facultés morales subsistent, mais les facultés intellectuelles font défaut.

Au contraire, les rêves que l'on fait couché sur le côté gauche sont moins absurdes et peuvent même être intelligents.

Ils portent sur des choses récentes, et non sur des reminiscences.

Enfin, souvent dans ces rêves on fait des discours, ce qui se comprend, puisque la faculté de langage articulée siège

à gauche. M. Delaunay a observé certaines personnes qui se couchent d'ordinaire sur le côté gauche et parlent à haute voix en dormant.

Ces résultats concordent avec ce que nous savons de la psychologie comparée des deux cerveaux. D'après M. Brown Séquard, le cerveau droit est végétatif, tandis que le gauche est animal. M. de Fleury appelle le cerveau droit féminin et le gauche masculin.

En résumé, les rêves peuvent être un procédé expérimental d'investigation psychologique, puisqu'on peut provoquer des rêves intelligents ou non, lascifs ou non, etc., en faisant varier la circulation cérébrale et la nutrition des diverses parties du cerveau soit par l'élévation de la température crânienne, soit au moyen du décubitus.

RENOUVEAU

Tous deux, côte à côte, ils longeaient à petits pas le mur du cimetière Montparnasse dans la rue du Champ d'Asile.

En route ils causaient: — Il fait un riche temps, aujourd'hui n'est-ce pas M. Gervais, disait Mme Aubertin, dommage que mon pauvre vieux est la sous la terre depuis deux ans déjà! nous aurions été ensemble à la campagne, aimait-il ça, lui. Les petites parties à deux! nous avions beau être des vieilles bourriques comme nous sommes là, vous et moi, soit dit sans offense, — car vous êtes de mon âge, pas vrai? — nous faisons encore comme les amoureux, nous allons au bois; nos petites rentes nous permettent bien ça.

— Ah! ma brave madame Aubertin, disait M. Gervais, vous me rappelez à moi mon malheur aussi, tenez, en ce moment; voilà déjà huit ans que je suis veuf et que je passe mon temps à aller jouer aux boules, on a beau être vieux, on aime pas vivre comme ça tout seul, je vois bien mes petits enfants, le dimanche, mais je crois que je les ennuie; ah! tout ça ne vaut pas ma pauvre Athénais qui est là derrière le mur comme votre défunt.

Et tous deux essayèrent des larmes qui perlaient au coin de leurs yeux, elle avec son tablier de laine noire, lui avec son mouchoir à carreaux pointillé de grains de tabac séchés.

M. Gervais avait soixante-dix ans bien sonnés, mais il se tenait droit et bien serré dans sa vieille redingote, il marchait avec aplomb en frisant de temps en temps sa moustache blanche touffue taillée à l'imprévu, il avait encore bon pied bon œil et requêtait les petites bonnes le matin sur la chaussée du Maine.

Quoique ancien militaire, il n'avait pas de vices bien développés, ni joueur, ni soldat, mais toujours gaiant avec les dames quelque soit leur âge; aussi faisait-il en réalité un brin de cœur à Mme Aubertin, ce jour là, il tenait sous son bras un pot de fleurs duquel émergeait une « gloire de Dijon », tout en marchant il respirait cette rose avec une sorte de coqueterie.

Mme Aubertin, quoiqu'agée de cinquante ans de moins, avait l'allure plus jeune: toute propre, coiffée d'un bonnet de tulle noir parsemé de pende de soie violette, les épaules couvertes d'un tartin sous lequel sa main dissimulait un petit arrosoir peint en vert, elle marchait avec précision, craignant de se heurter aux ornières de la rue dont le macadam était déformé et qui avait l'air d'un chemin de traverse dans la campagne.

— Ma pauvre femme, soupira de nouveau M. Gervais; tous les ans, à pareille époque, je vais déposer une rose pareille à celle-là, sur sa tombe, vous le savez, Mme Aubertin; et vous continuez à aller comme ça tous les jours au cimetière? c'est bien du courage, je vous assure...

— Que voulez-vous, répliqua Mme Aubertin, ça me console maintenant, et puis, qui est-ce qui arroserait les fleurs quand il fait des temps secs comme

maintenant; savez-vous que j'ai là des géraniums et des chrysanthèmes et que ça a soif... et puis, moi, je dis qu'il faut que ça soit une main amie qui arrose les fleurs sur lui, mon ami.

— Ah! vous avez bien raison, ma bonne dame, fit M. Gervais.

— Ils étaient arrivés à la porte du cimetière.

— C'est pas du même côté; je sais, Mme Aubertin, fit M. Gervais, sans quoi je vous aurais accompagnée, nous nous retournerons à la sortie, pour faire route ensemble si vous voulez.

— Vous êtes trop poli, monsieur, vraiment, je suis honteuse...

— Bah! bah! entre voisins, on se doit des égards, et puis, il faut toujours être aimable avec les dames, à tout à l'heure...

— Je vais d'abord remplir mon arrosoir à la fontaine... à tout à l'heure, monsieur Gervais.

Ils échangèrent un salut amical et respectueux à la fois, puis ils se séparèrent.

Une heure après, il se retrouvèrent à la porte du cimetière; un convoi de première classe entra, le coup de cloche venait de résonner; le portier tenait respectueusement son tricorne à la main devant le corbillard armorié et les chevaux secouant avec orgueil leur tête empanachée marchaient en cadence sous leurs sombres caparaçons. Une longue file d'assistants suivait.

Madame Aubertin avait les yeux rouges, Monsieur Gervais semblait consterné.

— Hein, dit-il, nous n'aurons pas tant de monde à notre enterrement, nous autres.

Et il offrit son bras à Mme Aubertin qui le prit sans hésiter.

On était au mois de mai, le vent tiède apportait des senteurs d'aubépin et de lilas mêlées à l'odeur acre des pins; des rossignols laçaient dans l'air leurs vocalises hardies qui se mêlaient au choc de piépiements de s'oiseaux; malgré l'austérité des tombes et la gravité des croix, le cimetière avait la gaieté d'un jardin de cottage ce jour-là.

Vers cinq heures du soir, monsieur Gervais et Mme Aubertin, qui tenaient toujours religieusement son arrosoir sous son bras, s'installèrent au restaurant du Moulin de la Vierge, dans la rue de l'Éclair.

Ils montèrent lentement l'escalier en colimaçon qui conduit au premier étage et prirent place dans un cabinet réservé dont les fenêtres ouvraient sur une grande cour carrée plantée d'acacias malheureux, qui tout fleuris alors, exhalaient leur parfum envoiement.

— On va donc casser le cou à un lapin, n'est-ce pas, voisine, dit avec douceur M. Gervais... C'est égal, j'oli temps, belle après-midi, c'est assez bon que cette promenade comme ça de temps en temps; y en avait-il du monde dehors?

Mme Aubertin tremblait un peu, et pour se donner une contenance, elle se fourrait les doigts dans ses cheveux qu'elle entassait fiévreusement sous son bonnet.

— Ah! monsieur Gervais, dit-elle, vraiment, si j'étais plus jeune ce serait compromettant, vous m'entraînez.

M. Gervais toussait: Hum! hum! croyez-moi, il faut prendre un peu de bon temps, nous ne savons pas ce qu'il nous reste à vivre; eh bien! après le lapin, quoi? une omelette au lard? ça va? n'est-ce pas?

— Soit, murmura madame Aubertin. Et le dîner fut calme, ils se racontèrent leurs souvenirs; elle dit son enfance, ses amours avec son cher défunt, ses déboires, ses joies; lui, raconta ses campagnes, ses fredaines, les victimes qu'il avait faites dans les villes de garnison; il en vint même à parler politique et religion; ah! sacré nom de Dieu! il n'était pas pour la calotte, par exemple.

— Oh! si on peut blasphémer ainsi, faisait madame Aubertin, en levant les bras au ciel.

— A quelle heure? — Mais, vers deux heures.

— Vous voulez me tromper! — reprit la septuagénaire. — Lucile Gonthier, ma nièce, qui demeure à Belleville, a reçu une lettre de lui beaucoup plus tard.

— Je me souviens, en effet, que M. le prince, au moment de son départ, a ramené une lettre pour Belleville, à propos valet de chambre. — Cette lettre, envoyée par un commissionnaire, était adressée à mademoiselle Lucile Gonthier. — On a prononcé ce nom devant moi...

— C'est que votre maître préparait le piège abominable où Lucile est tombée. Eh bien, aussitôt qu'il y a un Dieu, je ne m'en irai pas d'ici avant de savoir ce que le prince a fait de mon enfant chérie! — Et si vous êtes sans pitié... si vous me chassiez de cette cour, j'attendrais dans la rue.

A cette minute précise on entendit le bruit d'une voiture qui s'arrêtait en face de la porte restée entrouverte. Cette porte s'ouvrit tout à fait. Hector parut sur le seuil.

II

En voyant l'aveugle, le petit prince poussa une exclamation de surprise et s'élança vers elle.

— Vous, madame Gonthier!... dit-il. — Vous ici!...

L'aveugle le reconnut à la voix, le saisit par le bras et, se cramponnant à lui, s'écria:

— Votre départ n'était donc qu'un mensonge!... — Je l'avais deviné!... Vous voilà!... — Je vous tiens... — Je ne vous lâcherai pas que vous ne m'ayez répondu!

Hector pâlit; une vague angoisse lui serra le cœur.

(A suivre.)

Au dessert, M. Gervais voulait offrir du Champagne; Mme Aubertin s'y refusa; cependant elle consentit à boire un peu de vin de Saumur, un petit claret pétillant et mousseux dans lequel elle trempa des biscuits.

M. Gervais avait l'œil un peu vitreux et commença à devenir tendre, il tenait la main de Mme Aubertin et lui chatouillait les poignets en chantonnant un vieux refrain de Béranger, quand le garçon apporta l'addition.

Mme Aubertin, radieuse, l'écoutait en regardant modestement son assiette vide et battant la mesure avec sa tête branlante.

Il fallut partir.

Ils s'en revinrent tout doucement en regardant les boutiques jusqu'à la Chaussée du Maine; madame Aubertin, était désolée:

— Jamais! jamais! je ne suis rentrée si tard! Qu'est-ce que va dire le concierge!... Je suis sûre qu'elle est inquiète elle croit peut-être que j'ai été égarée.

— Mais non, mais non, disait M. Gervais en machant difficilement les mots, elle croira que vous êtes allée au bal.

— Oh! vous êtes fou, l'ami... tout de même je me sers un peu l'assiette, votre vin blanc m'a cassé tête et jambes.

M. Gervais tenait le bras de Mme Aubertin avec force et en même temps lui pressait la main doucement.

— Quel dommage qu'il faille se quitter, dit-il, quand il arriva à la porte de la maison qu'habitait Mme Aubertin: ah! n'y a pas de plaisir qui n'ait sa fin.

Mme Aubertin rougit et soupira.

— Je devrais vous embrasser avant de vous quitter, fit M. Gervais.

Mme Aubertin regarda autour d'elle.

— Tenez! je vous le permets, il n'y a personne qui puisse nous voir.

M. Gervais se penchant vers sa vieille amie, colla deux gros baisers sur ses joues ridées.

Mme Aubertin à pressaillit.

— Allons! au revoir, chère amie, dit-il, d'un air dégagé.

Elle souleva la porte.

Tout à coup il pâlit.

— Vous n'avez pas oublié l'arrosoir au moins, là bas au restaurant?

— Non, M. Gervais, je l'ai là, tenez, regardez.

— Allons, bonne nuit, maman Aubertin, bonne nuit, pas de mauvais rêves sur moi.

Et elle enfila le corridor.

— Tout de même, disait à haute voix M. Gervais, elle est un peu vieille la voisine...

Et il entra chez lui d'un pas gaillard.

Francis EUNE.

BULLETIN OUVRIER

Tailleurs de pierre de la ville de Lyon.

Séance du 7 mai 1882 — sont nommés: président d'ordre, le citoyen Soudan, secrétaire, Veyron, assesseurs, Durhone et Durand.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adoptée à l'unanimité, l'on procède au renouvellement du bureau.

Sont nommés: président, Desage, vice-président, Soudan, trésorier, Chambion, secrétaires, Peyraud et Durhone, assesseurs, les citoyens Bardet, Rigolet, Mirabel, Durand, Tarpin.

Le président, DESAGE.

Avis aux tisseurs. — Dans une réunion plénière des commissions syndicales d'articles, tenue au café Aubert le 27 avril dernier, il a été adopté une proposition tendant à ce que la chambre syndicale s'occupe de la formation d'une Commission d'initiative, en vue des élections partielles à la prud'homme qui doivent avoir lieu très prochainement.

En conséquence, les séries ou groupements qui voudraient participer à la formation de cette Commission, sont invités à déposer leurs procès-verbaux constatant la nomination des délégués.

Ces procès-verbaux seront reçus tous les jours au bureau des renseignements jusqu'au lundi 15 mai inclus, de neuf heures du matin à midi et de deux heures à six heures et demie du soir.

La chambre syndicale.

Feuilleton du REVIL LYONNAIS

164

PAR XAVIER DE MONTÉPIÉ

TROISIÈME PARTIE

LE VITRIOL

(suite.)

Elle appela de nouveau Lucile avec plus de force et, ses appels restant sans résultat, une inquiétude trop naturelle envahit son cerveau.

Tremblante, elle se laissa glisser ne bas de son lit, marcha les bras étendus, vers la porte qui séparait sa chambre de celle de sa nièce, ouvrit et à tâtons s'approcha du lit qu'elle trouva bien en ordre, point débordé et muni de son couvre-pieds soigneusement tendu.

— Le lit est fait, pensa la vieille femme. — La mignonne sera sortie dès le matin. Mais comme elle tarde à rentrer! Ça n'est pas son habitude! — Quelle heure peut-il être?

La vieille femme s'approcha du coucou suspendu à la muraille, passa doucement ses doigts sur le cadran, interrogea les aiguilles et découvrit sans peine qu'il était dix heures.

— Dix heures! murmura-t-elle. — Pourquoi cette absence prolongée? — Hier soir la mignonne a reçu une lettre du prince. — Que lui disait cette lettre?

— Mon Dieu, si ce jeune homme avait abusé de la naïveté de Lucile, de son amour! — Les hommes sont capables de tout. — Mais non, je refuse de le croire.

aimait sincèrement la Fauvette, s'élançant hors de la chambre.

— Au bout de cinq minutes elle rentrait hâletante, après avoir gravi tout d'une haleine les cinq étages.

— Rien! dit-elle d'une voix entrecoupée. La concierge travaille dans sa loge depuis ce matin, sans bouger. Elle aurait vu passer Lucile. Elle n'a rien vu.

— C'est qu'alors la mignonne n'est pas rentrée hier soir! s'écria la septuagénaire avec désespoir.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital : 200 Millions

Reserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CREDIT LYONNAIS bonifié en ce moment

5 %	aux bons à échéance, à	2 ans.
4 0	id. id.	18 mois
3 0	id. id.	1 an
2 1/2	0/0 id. id.	6 mois
2 0	id. id.	3 mois
1 0	à l'argent remboursable à VUE	

MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENUE PAR
Mme V^e YVERNAT
2, rue Visail-Remversé (St Georges) angle
de la rue du Doyné, Lyon

Pension pour les Dames enceintes
Chambres indépendantes
Soins intelligents et discrétion
Consultations
Prix Modérés
Gonnatt P. Demané

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du commerce
des Vins

PARAISANT A LYON, LE DIMANCHE

Le journal se recommande au commerce
des vins et spiritueux par l'exactitude et
l'importance des renseignements qu'il publie
chaque semaine de tous les principaux
centres vinicoles.

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an.

Adresser les demandes d'abonnement à
M. A. GODARD, administrateur-gérant,
quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, 2,
à Lyon.

MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et l'affaiblissement du
système nerveux, sont radicalement guéris
dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi
seul de la **Celature PUY-LAURENT**,
bandagiste, 5, rue de la Barre,
Lyon. Utile grossesse et suites de couches.

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 120 millions de francs

Siège social, 16, rue Le Peletier, Paris

Les bureaux de la succursale du CRÉDIT
GÉNÉRAL FRANÇAIS, à Lyon,
sont transférés

Rue de la République, 19
Angle de la rue de la Bourne

BUREAUX AUXILIAIRES :
Boulevard de la Croix-Rouge, 159.
5, Place du Pont, 3, Guillotière.

VOS CHEVEUX ne tomberont plus si
vous avez le soin de
vous servir de la **Pommade cheveline**
Ramognio qui en favorise la croissance,
les fait repousser lors même que le bulbe
aurait été désorganisé. On voit journalie-
ment les cheveux repousser à flots chez les
personnes qui font usage de la **Pommade**
cheveline pour leur toilette, elle fait
disparaître les pellicules grasses et farineuses
de la tête tout en donnant de la souplesse
et du brillant à la chevelure qu'elle
parfume agréablement. — Le pot, 2 fr., le
demi-pot, 1 fr. 25. Envoi contre timbres-
poste, 30 cent. en sus. — Dépôt à Lyon,
Bunoz, pharmacien place St-Pierre, 1 ; à
Montélimar, Brun, pharmacien ; à Saint-
Étienne, pharmacie Delpy.

« On n'abuse guère de la publicité quand
il s'agit de répandre des bienfaits. » — La
ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans
fraîs par la délicieuse Farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gas-
tralgies, phthisie, dysenterie, constipa-
tions, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pi-
tuites, phlegmes, nausées, renvois, vomis-
sements, même en grossesse; diarrhées,
coliques, toux, asthme, étourdissements,
oppression, langueur, congestion, névrose,
dépense, éruption, insomnie, mélancolie,
faiblesse, épuisement, paralysie, anémie,
chlorose, tous désordres de la poitrine,
gorge haleine, voix, des bronches, vessie,
foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et
sang; toute irritation et toute odeur fié-
vreuse en se levant. Aux personnes phis-
iques, étiques ou rachitiques elle convient
mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans
de succès, 100,000 cures, y compris celles de
Mme la duchesse de Castlesuart, le duc de
Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, lord
Stuart, de Desies, pair d'Angleterre, M. le
docteur-professeur Dédé, etc.

Cure n° 9874. — Depuis des années, je
souffrais de manque d'appétit, mauvaise
digestion; affections de cœur, des reins et
de la vessie, irritation nerveuse et mélan-
colie; tous ces maux ont disparu sous
l'heureuse influence de votre divine Reva-
lescière. — Léon PÉCLET, instituteur à
Kynasau (Haute-Vienne).

N° 63,476. — M. le curé Compaert, de
dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de

souffrances de l'estomac, de nerfs, faibles-
ses et sueurs nocturnes.

Cure n° 99,625. — Arignon. La Reval-
escière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans,
d'oppressantes souffrances de vingt ans,
d'oppressions les plus terribles, à ne pou-
voit plus faire aucun mouvement, ni m'ha-
biller, ni me déshabiller, avec de maux
d'estomac jour et nuit des insomnies hor-
ribles. BORREL, née Carbonnetty, rue du
Balay, n° 11.

Cure n° 100,180. — Ma petite Marie,
chétive, frêle et délicate dès sa naissance,
ne prospérant pas avec le lait de nourrice,
je lui ai fait prendre sur le conseil du mé-
decin, la **Revalescière**, qui l'a rendue fra-
che, rose et magnifique de santé. — J.-G.
DE MONTANET, 44, rue Condorcet, Paris,
4 juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la
viande, elle économise encore 50 fois son
prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil.,
1 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.;
2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 32 fr.;
12 kil., 60 fr. — Aussi la **Revalescière** chocolatée
en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appé-
tit, bonnes digestions et sommeil rafraîchis-
sant aux personnes les plus agitées. —
Biscuits antidiatétiques de Revalescière
en boîtes de 4, 7, 10 et 30 fr. — Envoi
franco contre bon de poste. Dépôt parient,
chez les bons pharmaciens et épiciers. Du
BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione,
Paris.

Évitez toute substitution fra-
nçaises.

CALORIFÈRES AMÉRICAINS

RATHBONE SARD & Co
Agence et magasin de vente :
31 - rue Franklin - 31
LYON

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés
Donnant le cours des Grains, Farines,
Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles
et Produits divers.

Mous attirons tout particulièrement l'at-
tention des Marchands de Grains, Farines,
Mouliniers, Grainetiers, Rouleurs, etc., sur
ce journal.

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraisant à Lyon
Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Bleds, Farines
et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants
dans tous les principaux centres de pro-
duction de France et de l'étranger, dont il
publie dans chacun de ses numéros un
compte-rendu.

Toutes les informations du **Courrier du
Commerce** sont puisées aux meilleures
sources et présentées avec la plus stricte
impartialité.

On s'abonne en adressant un
mandat-poste de 25 francs, à M.
A. GODARD, propriétaire-gérant,
Rue de Bonnel, 2, angle de la
rue de la Guillotière, Lyon.

Le Directeur-Gérant, Louis LAFITTE
Lyon. — Imprimerie du **Journal** 1880-1881
par des Abonnements, 4.

Le Numéro 10 centimes
HUIT PAGES DE TEXTE

AUJOURD'HUI LUNDI, DISTRIBUTION GRATUITE

Par tous les Libraires et Marchands de Journaux du Premier Numéro de

Le Numéro 10 centimes
HUIT PAGES DE TEXTE

RÉPUBLIQUE ANTI-CLÉRICALE

Organe bi-hebdomadaire de la Libre-Pensée française

DIRECTEUR POLITIQUE: LÉO TAXIL

Rédacteurs: Fernand Laffont, Alfred Paulon, Léonie Rouzade, Charles Desmarests

Dès son premier numéro, la RÉPUBLIQUE ANTI-CLÉRICALE publiera en feuilleton illustré

LES MAITRESSES DU PAPE

Grand roman historique par LÉO TAXIL et KARL MILO

Première Partie: Comment on canonise un Pouilleux. — Deuxième Partie: La Bâtarde du Cardinal. — Troisième Partie: La Chasse aux Juifs. — Quatrième Partie: Le Prédicateur de Notre-Dame. — Cinquième Partie: Le Prisonnier du Vatican. — Sixième Partie: Au Tibre le défunt Pape! — Septième Partie: L'Eglise du Défroqué. — Huitième Partie: La Papauté tend la main à l'Allemagne. — Neuvième Partie: Le Jubilé des Courtisanes. — Dixième Partie: L'Italie se réveille.

JEUDI, MISE EN VENTE DU DEUXIÈME NUMÉRO. — DÉPOT PRINCIPAL: C. MÉLIN, 1, RUE DE JUSSIEU, LYON

ON DEMANDE
pour le service d'un homme seul,
à la campagne, près Lyon, une
bonne d'un certain âge. On n'est
pas difficile sur le service, mais
on tient aux qualités. On vou-
drait de préférence une personne
veuve sans enfant, qui désire-
rait être bien traitée.
S'adresser rue Mulet, 18, au
1^{er}, de 2 à 5 heures.

ON DEMANDE un bon cor-
recteur. Ecrire à
l'Agence FOURNIER, 14, rue
Confort, s. n° 5081.

Belle Écriture cursive

Nouvelle méthode perfec-
tionnée. Trois mois suffisent pour
enseigner l'écriture à une per-
sonne qui n'a jamais tenu la
plume.

Réforme complète en moins
de deux mois de l'écriture la
plus mauvaise.

LEÇONS A DOMICILE
à 2 fr. le cachet

S'adresser à l'Agence Fournier,
14, rue Confort, s. n° 2936.

AU SOUVENIR DE BÉRANGER
47, Rue de la République (en face de la Maison des Deux Passages)
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS DE PREMIÈRE COMMUNION DE 12 A 40 FR.
PARDESSUS MI-SAISON HAUTE NOUVEAUTÉ, A 15 FR.

GUÉRISON
RADICALE
de toutes les ACRETÉS DU SANG et des HUMEURS
par le SIROP DE BOCHET IODÉ. BERTRAND AINÉ
place Bellecour, 21 à LYON.
LE FLACON: 5 fr.; — LE DEMI FLACON: 2 fr. 50 c.

TRAMWAYS ET OMNIBUS
DE LYON
AFFICHAGE
DANS LES
DIVERSES VOITURES, BUREAUX & ÉCHOPPES
DE LA
COMPAGNIE

S'adresser, pour traiter, à l'Agence de Publicité
V. FOURNIER
LYON - 14, Rue Confort - LYON

SANS INDICATION NI MENTION
DE PAILLON, guérit rapidement
MALADIES SECRETES
Consultations tous les jours,
de 8 à 11 h.; gratuites de 5 à 7 h.
Rue Curvier, 15, Lyon
CORRESPONDANCES

L'AVENIR par les Cartes et
les Lignes de la
main. Lyon, 4, rue des Capu-
cins. Tous les jours de 9 h. à
6 h. (dimanches exceptés).
M^{me} STÉPHANIE

A VENDRE billards d'occa-
sion, réparations de
billards et meubles en tous
genres. Parziale, rue Bu-
geaud, 90.

A VENDRE
en à louer
BELLE PROPRIÉTÉ
CLOSE DE MURS
Comprenant Pré, Jardin, Vigne
et Maison d'un étage
Mise à Brindes, hameau
du Gourd
S'adresser à M. BENOIT, au
Gourd.

40^e Année
MAISON D'ACCOUCHEMENT
Lyon, 22 et 24 rue Bellecour, Lyon
Tenue par M^{me} PARADIS
Sage-femme de 1^{re} classe de la Faculté de médecine de Paris
REÇOIT DES PENSIONNAIRES, PLACÉ LES ENFANTS
M^{me} PARADIS reçoit tous les jours, de une heure à
cinq heures, rue Bourbon, 2 (angle de la place Belle-
cour), les dames malades, stériles ou enceintes qui désirent
la consulter.

EXPRESS-GRAPHIC PERFECTIONNÉ
Pierre Lithographique Artificielle

Donnant des centaines de copies d'un écrit ou dessin à l'encre
noire indélébile. Le plus rapide et le plus simple de tous les
systèmes d'impression.

N° 4 in-octavo 25 x 16 ordinaire 7 fr. Perfectionné 20 fr.
N° 2 in-quarto 29 x 24 encr. 12 fr. encr. noire 25 fr.
N° 3 ministre 35 x 25 violette 15 fr. indélébile 30 fr.
N° 4 in-folio 45 x 30 id. 20 fr. id. 35 fr.

L'Express-Graphic complet, renfermé dans une jolie boîte
en bois, est expédié franco en gare contre un mandat-poste cor-
respondant au numéro.

E. CRÉ, 10, quai de l'Hôpital, au 2^m, LYON

PHARMACIE MODERNE DE LYON

5, Rue Sainte-Catherine, 5 (Terreaux)

Cet établissement modèle, resté sans rival malgré tous les imitateurs qu'il a suscités, a une trop honorable et trop juste
notoriété pour qu'il soit nécessaire de faire son éloge; en effet, *tout le monde sait qu'aucune maison à Lyon ne peut offrir, à
des prix aussi avantageux, des médicaments aussi bien préparés; que nulle part les ordonnances de messieurs les médecins ne
sont exécutées avec autant de soin et de célérité, et tarifées avec autant de modération; et que les spécialités de toutes sortes
et les Eaux minérales françaises et étrangères y sont l'objet de remises plus fortes que partout ailleurs.*

Tout le monde a fait usage du **Sirop pectoral au miel** de la Pharmacie Moderne de Lyon, le plus efficace et le meilleur
marché de tous les remèdes contre les maladies de poitrine: toux, rhumes, irritations, oppressions, bronchites, coqueluches,
enrouements, gripes et autres affections de la gorge, du larynx et des voies respiratoires.

En toute saison, et principalement au printemps et en automne, tout le monde doit faire usage du **Vin dépuratif** de la
Pharmacie Moderne de Lyon: il n'est pas de meilleur moyen de se préparer à supporter sans fatigue et sans incommodité, les
chaleurs de l'été ou les rigueurs de l'hiver et de rafraîchir le sang, toujours échauffé, au renouvellement des saisons; or, l'échauf-
fement et l'acreté du sang sont les principales causes des maladies que nous éprouvons par les températures extrêmes qui dégen-
rent si souvent en maladies graves. Le **Vin dépuratif** de la Pharmacie Moderne, qui réunit les vertus des substances
dépuratives et rafraîchissantes les plus actives, sans aucune adjonction nuisible, ne doit pas être confondu avec les imitations
de qualité inférieure et d'efficacité douteuse dont il est l'objet: lui seul fait disparaître *sûrement et sans retour* les vices et
acretés du sang, inflammations, affections cutanées, rougeurs, boutons, démangeaisons, feux du visage, eczémas, douleurs
articulaires et rhumatismales, sans aucun danger de répercussion.

Préparation spéciale et vente en gros de tous les **Vins de Quinquina** au Bordeaux, Malaga, Madère, Frontignan, au fer,
au suc de viande, à la coca, au cacao, etc. — Recommandé pour l'excellente préparation de ses médicaments et ses prix mo-
dérés. — Vente au détail et au verre de tous les **Vins de Quinquina** et des eaux minérales françaises et étrangères. —
Dépôt de toutes les spécialités pharmaceutiques.

A TOUT LE MONDE J'ENVOIE GRATIS
Indication d'un remède infaillible pour guérir les maux de tête
et de dents, sans qu'il soit besoin d'employer d'autres
médicaments. Remède très sûr. — Écrire à M. Fournier

Timbre-Caoutchouc
ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
142, Boulevard de la Croix-Rouge, 142
C. THIVOLLET Successeur
Lyon - 87, Cours de la Liberté - Lyon

EN VENTE
à l'Agence V. FOURNIER
LYON - 14, Rue Confort - LYON
BOTTIN GENEVOIS & SUISSE
pour 1882
6 francs l'Exemplaire relié

Lyon Lyon